

# NOTICE

ANSM - Mis à jour le : 09/12/2014

## Dénomination du médicament

**LOBAMINE CYSTEINE, gélule**  
**DL-méthionine, Chlorhydrate de cystéine anhydre**

## Encadré

**Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.**

Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

Ceci est un médicament autorisé et contrôlé (voir n° d'identification sur l'emballage extérieur) :

- Ce médicament peut être utilisé en automédication c'est-à-dire utilisé sans consultation ni prescription d'un médecin ;
- Si les symptômes persistent, s'ils s'aggravent ou si de nouveaux symptômes apparaissent, demandez l'avis de votre pharmacien ou de votre médecin ;
- Cette notice est faite pour vous aider à bien utiliser ce médicament. Gardez-la, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.
- Ne laissez pas ce médicament à la portée des enfants.

## Sommaire notice

### Dans cette notice :

1. QU'EST-CE QUE LOBAMINE CYSTEINE, gélule ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?
2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE LOBAMINE CYSTEINE, gélule ?
3. COMMENT PRENDRE LOBAMINE CYSTEINE, gélule ?
4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?
5. COMMENT CONSERVER LOBAMINE CYSTEINE, gélule ?
6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

### **1. QU'EST-CE QUE LOBAMINE CYSTEINE, gélule ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?**

#### **Classe pharmacothérapeutique**

D11AX : Autres médicaments dermatologiques.

Ce médicament contient 2 acides aminés soufrés : DL- méthionine et chlorhydrate de cystéine anhydre. Il appartient à la classe des médicaments dermatologiques.

#### **Indications thérapeutiques**

Il est utilisé en traitement d'appoint de la chute des cheveux chez l'adulte.

### **2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE LOBAMINE CYSTEINE, gélule ?**

## Liste des informations nécessaires avant la prise du médicament

Sans objet.

## Contre-indications

### Ne prenez jamais LOBAMINE CYSTEINE, gélule :

- Si vous êtes allergique à la DL-Méthionine, ou au chlorhydrate de cystéine anhydre ou à l'un des autres composants contenus dans LOBAMINE CYSTEINE, gélule.
- Si vous souffrez d'une acidose métabolique (état anormal d'acidification du sang dû à certaines maladies).
- Si vous souffrez de l'homocystinurie (troubles héréditaires du métabolisme des acides aminés).

En cas de doute ne pas hésiter à demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

## Précautions d'emploi ; mises en garde spéciales

### Faites attention avec LOBAMINE CYSTEINE, gélule :

#### Précautions d'emploi

LOBAMINE CYSTEINE doit être utilisée avec prudence chez les insuffisants hépatiques et rénaux. Elle peut aggraver l'état d'une encéphalopathie hépatique déjà installée chez les insuffisants hépatiques.

En cas de doute ne pas hésiter à demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

## Interactions avec d'autres médicaments

### Prise d'autres médicaments

Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

## Interactions avec les aliments et les boissons

Sans objet.

## Interactions avec les produits de phytothérapie ou thérapies alternatives

Sans objet.

## Utilisation pendant la grossesse et l'allaitement

### Grossesse et allaitement

Ce médicament doit être utilisé avec prudence pendant la grossesse et l'allaitement.

D'une façon générale, il convient, au cours de la grossesse et de l'allaitement de toujours demander l'avis à votre médecin ou à votre pharmacien avant d'utiliser un médicament.

## Sportifs

Sans objet.

## Effets sur l'aptitude à conduire des véhicules ou à utiliser des machines

Sans objet.

## Liste des excipients à effet notoire

Sans objet.

## 3. COMMENT PRENDRE LOBAMINE CYSTEINE, gélule ?

### Instructions pour un bon usage

Sans objet.

## **Posologie, Mode et/ou voie(s) d'administration, Fréquence d'administration et Durée du traitement**

### **Posologie**

Réservé à l'adulte.

4 à 6 gélules par jour, en 2 à 3 prises, à prendre de préférence au cours des repas.

Respectez toujours la posologie décrite dans cette notice. En cas de doute, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

### **Mode et voie d'administration**

VOIE ORALE.

### **Durée du traitement**

Traitement de 1 mois.

### **Symptômes et instructions en cas de surdosage**

**Si vous avez pris plus de LOBAMINE CYSTEINE, gélule que vous n'auriez dû :**

Un surdosage éventuel pourra entraîner une aggravation des effets indésirables (nausée, vomissements et irritabilité). Si vous pensez avoir pris plus de LOBAMINE CYSTEINE, gélule qu'il ne le fallait, veuillez contacter votre médecin ou votre pharmacien.

### **Instructions en cas d'omission d'une ou de plusieurs doses**

Sans objet.

### **Risque de syndrome de sevrage**

Sans objet.

## **4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?**

### **Description des effets indésirables**

Comme tous les médicaments, LOBAMINE CYSTEINE, gélule est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet.

Des cas de céphalées, de nausées, de diarrhées et de douleurs abdominales ont été rapportés après commercialisation du produit.

Ces effets sont dans la majorité des cas modérés et transitoires.

### **Déclaration des effets secondaires**

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (Ansm) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance. Site internet : [www.ansm.sante.fr](http://www.ansm.sante.fr). En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

## **5. COMMENT CONSERVER LOBAMINE CYSTEINE, gélule ?**

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

### **Date de péremption**

Ne pas utiliser LOBAMINE CYSTEINE, gélule après la date de péremption mentionnée sur le conditionnement extérieur.

La date d'expiration fait référence au dernier jour du mois.

### **Conditions de conservation**

Pas de précautions particulières de conservation.

### **Si nécessaire, mises en garde contre certains signes visibles de détérioration**

Les médicaments ne doivent pas être jetés au tout à l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments inutilisés. Ces mesures permettront de protéger l'environnement.

## **6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES**

### **Liste complète des substances actives et des excipients**

**Que contient LOBAMINE CYSTEINE, gélule ?**

#### **Les substances actives sont :**

DL-méthionine.....	350 mg
Chlorhydrate de cystéine anhydre.....	150 mg

Pour une gélule.

#### **Les autres composants sont :**

Excipients : silice colloïdale anhydre, stéarate de magnésium.

Composition de la capsule : gélatine, dioxyde de titane.

### **Forme pharmaceutique et contenu**

**Qu'est ce que LOBAMINE CYSTEINE, gélule et contenu de l'emballage extérieur ?**

Ce médicament se présente sous forme de gélule, boîtes de 20, 60 ou 120.

### **Nom et adresse du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et du titulaire de l'autorisation de fabrication responsable de la libération des lots, si différent**

#### ***Titulaire***

**PIERRE FABRE DERMATOLOGIE**

45, Place Abel Gance  
92100 Boulogne

#### ***Exploitant***

**PIERRE FABRE DERMATOLOGIE**

LES CAUQUILLOUS  
81506 LAVAU CEDEX

#### ***Fabricant***

**LABORATOIRES SIMAPHAC**

ZONE INDUSTRIELLE  
45220 CHATEAURENARD

OU

**PIERRE FABRE MEDICAMENT PRODUCTION**

site PROGIPHARM  
Rue du Lycée  
45500 Gien

### **Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen**

Conformément à la réglementation en vigueur.

### **Date d'approbation de la notice**

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est le {date}.

### AMM sous circonstances exceptionnelles

Sans objet.

### Informations Internet

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).

### Informations réservées aux professionnels de santé

Sans objet.

### Autres

#### **CONSEILS D'EDUCATION SANITAIRE**

##### **a/ Qu'appelle-t-on alopecie androgénétique ?**

Normalement les cheveux ont une durée de vie de 3 à 6 ans et il tombe par jour 50 à 100 cheveux.

Une chute de cheveux plus importante peut survenir de façon saisonnière (à l'automne) ou après un accouchement : cette chute est normale, transitoire et il n'y a pas lieu de débiter un traitement.

L'alopecie se définit par une chute de cheveux supérieure à 100 cheveux par jour.

On distingue deux types d'alopecies :

- les alopecies aiguës,
- les alopecies chroniques.

Les alopecies aiguës (chute des cheveux soudaine sur une courte période) peuvent être diffuses ou par plaques (pelades) et sont le plus souvent de cause connue (soins capillaires agressifs, mauvais état général, cure d'amaigrissement mal équilibrée, certains médicaments, choc psychique, stress...). Ces alopecies aiguës ne doivent pas être traitées par ce médicament.

Les alopecies chroniques (au long cours) sont presque toujours diffuses. Elles sont parfois dues à une maladie précise (thyroïde, métabolique...) et elles ne doivent pas être traitées par ce médicament. Dans la grande majorité, ces alopecies chroniques sont d'origine mal connue, le plus souvent à caractère héréditaire : il s'agit de l'alopecie androgénétique. Seul ce type d'alopecie peut être traité par LOBAMINE CYSTEINE.

##### **b/ Comment reconnaître une alopecie androgénétique ?**

\* Chez la femme : l'alopecie androgénétique est diffuse: il se produit une diminution globale de la densité capillaire. La chevelure s'éclaircit progressivement à partir de la raie.

\* Chez l'homme: l'alopecie androgénétique débute par un dégarnissement des golfes temporaux. Puis une légère tonsure apparaît au sommet du crâne. Ces deux zones dépourvues de cheveux vont progressivement s'agrandir : l'alopecie androgénétique évolue progressivement vers la calvitie.

##### **c/ Quelques informations complémentaires**

- En début de traitement, sur une courte période, il est possible que se produise une augmentation de la chute des cheveux. Ces cheveux étaient destinés à tomber et le font plus rapidement. C'est un phénomène normal, continuez le traitement.
- Les premiers cheveux qui pousseront seront doux, duveteux et peu visibles. Au fur et à mesure, en poursuivant votre traitement, ils pourront changer et s'épaissir.